



LES ECHOS DU VIADUC



Dans ce numéro :

- Edito du maire page 1
- Budget page 2
- Informations municipales page 3
- Ecole page 4
- Ecole page 5
- Informations municipales page 6
- Vie associative page 7
- Vie municipale page 8
- C.A.A page 9
- Vie communale et Associative page 10



Chères BAJAMONTAISES, chers BAJAMONTAIS,

Chères BAJAMONTAISES, chers BAJAMONTAIS,

L'année 2013 aura vu une certaine effervescence.

Tout d'abord autour de l'école avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre dernier.

Un meilleur rythme d'apprentissage pour nos enfants, une préoccupation légitime, néanmoins une mise en place complexe, qui fera l'objet, tout au long de l'année, d'une évaluation collective afin de trouver, pour tous, la meilleure organisation.

Un évènement d'importance, la création d'une quatrième classe. En effet l'évolution régulière des effectifs scolaires a amené l'inspection d'académie à affecter un poste supplémentaire d'enseignant.

Vous avez ainsi vu pousser cet été, dans le jardin de l'école, une quatrième classe, certes provisoire, mais parfaitement équipée. Les prévisions en matière d'effectif étant à la hausse et nos équipements scolaires et périscolaires atteignant leurs limites, l'équipe municipale travaille à l'école communale de demain.

Concernant le plan local d'urbanisme intercommunal, il a été approuvé le 11 juillet dernier par délibération du conseil communautaire. Ce nouvel outil de planification intercommunal, construit sur les principes de durabilité post Grenelle, est venu modifier, en particulier sur des principes d'économie de l'espace agricole et naturel, notre PLU de 2007 ; il est également venu confirmer les principes de densification du village et notre objectif de population.

Le plan local d'urbanisme intercommunal est actuellement soumis à des remarques du contrôle de légalité de l'état ainsi qu'à un certain nombre de recours.

Cela ne vous aura pas échappé, l'avenir local immédiat sera marqué par les élections municipales des 23 et 30 mars 2014. La loi n°2013-403 du 17 mai 2013 est venue refondre les modalités d'organisation des scrutins municipaux, intercommunaux et départementaux. Nous vous livrons, dans ce numéro « des échos du viaduc », les principales évolutions.

Ce numéro 70 des échos du viaduc est particulier car construit dans le respect du devoir de réserve qui s'impose à votre équipe municipale durant cette période pré-électorale, il est aussi particulier car c'est le dernier de la mandature du mandat 2008/2014. Je termine donc cet édito avec une petite émotion et en vous priant de bien vouloir réserver votre fin d'après-midi du 10 janvier 2014 afin que nous puissions ensemble et toujours plus nombreux, partager la cérémonie des vœux.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal, de bonnes fêtes de fin d'année.

Bien à vous
Patrick Buisson

Maire

⇒ ECOLE/ RYTHME SCOLAIRE/ NOUVELLE CLASSE/ CLASSE NUMERIQUE

La rentrée scolaire 2013-2014 s'est effectuée pour les 82 élèves de l'école primaire de Bajamont dans de bonnes conditions dans le contexte particulier de l'application des nouveaux rythmes scolaires.

Le nombre croissant d'élèves inscrits depuis plusieurs années a permis la création d'un poste d'enseignant supplémentaire pour cette rentrée scolaire.

Une construction modulaire provisoire a été installée en attente du futur projet de réaménagement de l'école. C'est le « cycle 3 » qui bénéficie de ce nouvel espace, qui a été doté d'un équipement numérique conséquent (tableau numérique + portables), portant à deux le nombre de classes numériques.

Piloté par la Municipalité, en partenariat avec les différents partenaires, la mise en place des rythmes scolaires nécessite et nécessitera réflexion, concertation, évaluation et ajustement.

Convaincu du bienfondé de cette réforme, signataire d'un contrat enfance jeunesse avec la CAF et bénéficiant déjà du Centre de Loisir associé à l'école, la municipalité a choisi de s'engager dès cette année, dans la mise en place de cette nouvelle organisation, sur la base de 5h30 de temps scolaire journalier, la demi-journée supplémentaire étant le mercredi matin.

Cet engagement dès la rentrée 2013/2014, nous permet de bénéficier d'un fond d'amorçage financier attribué par l'état. Dans une approche d'amélioration continue et de concertation, un comité de pilotage constitué des enseignants, du Centre de Loisir associé à l'école, de parents d'élèves, d'élus municipaux, ainsi que d'intervenants extérieurs, inspecteur de l'éducation nationale et inspecteur de la jeunesse et des sports, sera installé fin novembre prochain.

Temps scolaires :

Matin : 8h45-11 h45

Après-midi : 14h-16h15

Mercredi matin : 8h45-11h45-> accueil jusqu'à 12 h30.

A partir de 11h45, le relais est pris par le centre de loisirs.

Temps périscolaires :

Les nouvelles activités périscolaires sont essentiellement organisées pendant le temps méridien (11h45- 14h).

Deux services de cantine :

- 11h45 pour les plus petits.

- 12h45 pour les plus grands.

Cela permet une meilleure organisation du repas (moins d'enfants...) et le déroulement de ces activités en alternance. Ces activités périscolaires visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives.

Le temps de soutien effectué par les enseignants (2x1/2h) est organisé pendant cette pause méridienne .

A partir de 16h15, les enfants peuvent continuer à être pris en charge par le CLAE dans son fonctionnement traditionnel.

PHOTOS DE LA CONSTRUCTION

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL A 29 COMMUNES

L'Agglomération d'Agen a décidé la mise en place d'un règlement local de publicité intercommunal (RLPi). Applicable sur le territoire des 29 communes membres de l'agglomération, ce document déterminera les règles d'implantation et de format des panneaux publicitaires et des enseignes.

Son objectif est de préserver le cadre de vie des habitants de l'agglomération agenaise en portant un soin particulier à la protection des espaces verts et à la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager. Soucieuses d'assurer aux activités locales de larges possibilités d'expression, l'Agglomération d'Agen et les communes fixent également au règlement l'objectif de garantir la lisibilité des informations commerciales. Elle sera obtenue par l'intégration des publicités et des enseignes dans le tissu urbain.

Assisté d'un prestataire extérieur (le groupement Cadre & Cité), l'Agglomération d'Agen a entamé, depuis juillet 2013, la procédure d'élaboration du RLPi, en concertation avec les communes.

Identique à celle d'un PLU, elle permet à tous les habitants de l'agglomération, les commerçants, les associations, les professionnels de l'affichage de participer à la construction de ce projet. Pour en partager les orientations, divers outils d'information et de concertation sont à leur disposition dans les mairies : dossier de concertation et sur les sites internet des villes et de l'Agglomération d'Agen rubrique Règlement Local de Publicité.

⇒ Le SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE et ENERGIES de Lot et Garonne a réalisé sur la des travaux de sécurisation de la ligne électrique au niveau du poste de Sarraoude (route de Cahors) pour un montant de 48 858€. Des travaux de renforcement du réseau pour améliorer l'alimentation au niveau du poste de Brescou pour un montant de 129 203€. Pour ces deux chantiers le réseau a été partiellement mis en souterrain.

⇒ Un NOUVEAU SERVICE DE DEPLACEMENT depuis le 23/06/2013

Après le lancement de Tempo le réseau de bus de l'Agglo en mars dernier, les vélos sont arrivés sur l'Agglo le samedi 29 juin.

Comment louer un vélo ?

Étape 1 :

Rendez-vous à l'agence commerciale Tempo pour établir votre contrat de location avec :

- Une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, livret de famille...)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, GDF,...)
- Un chèque de garantie de 480 € pour un vélo classique, 1 400 € pour un vélo à assistance électrique (il ne sera pas encaissé)
- Le montant du prix de la location
- Le numéro de votre carte client pour les abonnés Tempo

Agence commerciale Tempo : 121, bd Carnot - Tél. 05 53 48 90 10.

Astuce : appelez avant pour vérifier la disponibilité.

Étape 2 :

Rendez-vous au Comptoir du 2 Roues, 18 avenue du Général de Gaulle, à deux pas de la place Jasmin, pour retirer votre vélo muni de votre contrat de location.

Après un état des lieux, vous repartez avec votre vélo.

A l'issue de la période de location, vous devez rendre le vélo au Comptoir du 2 Roues. Votre chèque de caution vous sera retourné par voie postale après un état des lieux. En cas de dégradations, le montant des réparations sera déduit de celui-ci.

Le Comptoir du deux-roues : 18-20, avenue du Général de Gaulle - Tél. 05 53 47 76 76.

Attention : fermé le lundi.



⇒ **RENTREE SCOLAIRE**

Article de Madame LOIRAT—directrice

A propos de l'école

L'année scolaire est bien engagée et voici quelques informations concernant la vie de l'Ecole.

L'effectif global s'élève actuellement à 80 élèves pour 4 classes :

- 15 CE2 / CM travaillent dans la classe de Mmes Stuyk/ Bénézéch.
- 26 CP / CE1 sont encadrés par Mme Slimani.
- 22 MS/ GS sont inscrits dans la classe maternelle de Mme Sarraille
Mme Brousse comme Atsem.
- 17 TPS / PS/ MS chez Mmes Loirat-Bénézech avec Mme Lallé
comme Atsem (les 2 Tout-petits seront intégrés dès janvier)

A noter la présence de Mmes Zago (Auxiliaire de Vie Scolaire) et Pascaud (Aide administrative)

Cette année, le fil rouge s'intitule Air et vent. Ce projet commun aux trois cycles va nous permettre de travailler en littérature, sciences et aussi art visuels.

Principales dates à noter :

En octobre :

1^{er} temps fort : les deux classes de maternelle sont allées vendanger en compagnie des correspondants de La Sauvetat de Savères

2^{ème} temps fort : le vendredi 18 Octobre, nous avons accueilli dans nos classes Pierre Bertrand, auteur d'albums jeunesse dans le cadre du Salon de la lecture 2013 à Boé. Nous avons beaucoup aimé Cornebidouille la sorcière.

En prévision pour 2014 :

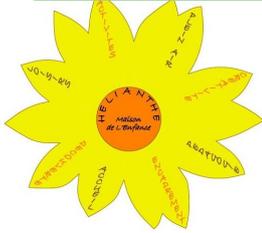
Marché aux fleurs le 29 avril - Fête des enfants le 28 juin .

INSCRIPTIONS : rentrée septembre 2014

Les parents des enfants nés en 2011 peuvent prendre rendez-vous avec la directrice dès le mois de janvier au 05 53 95 83 87.

Au préalable, merci de vous adresser à la mairie munis de votre carnet de famille et des photocopies des vaccinations.

photos



A.D.S.C.S. BAJAMONT

ASSOCIATION LOI 1901

« LE BOURG »- 47480 – BAJAMONT – TEL 05.53.67.99.12

CA-helianthe@orange.fr

Présidente : Mélissa BLANDIN

MAISON DE L'ENFANCE « HELIANTHE »

Bajamontais, Visiteurs...Si vous avez l'occasion de passer en journée au cœur de notre joli village, vous entendrez à certaines heures le brouhaha des enfants et à d'autres moments vous pourrez même les croiser alors qu'ils sont en ballade ou les apercevoir jouant sur le terrain de basket.

Voici l'aperçu d'une journée type au Centre de Loisirs HELIANTHE de Bajamont pendant les vacances.

07h30-09h00 : «Un accueil tout en douceur»

Je quitte papa maman pour retrouver mes camarades. Comme je viens juste de me réveiller, je peux jouer librement dans les coins aménagés : puzzle, coloriage, lecture, poupées...

09 h 00 -12 h 00 : «Le moment des activités»

Elles sont dirigées par les Animateurs et sont proposées en fonction de l'âge, des goûts et des besoins de l'enfant. Les activités peuvent être sportives, culturelles, musicales... 🎵

12 h 00 – 13 h 30 : «Tous à table» 🍴

C'est le moment de reprendre des forces. Un repas équilibré et confectionné sur place est proposé dans le calme.

13 h 30 – 17 h 00 : «Sieste et activités»

Les plus jeunes s'esquivent au pays des rêves alors que les plus grands partent en ballade ou jouent à l'extérieur.

Vers 16 h 00 : «Une petite pause autour d'un goûter bien mérité»

17 h 00 – 18 h 30 : «Le moment des retrouvailles»



Il débute après 17 h 00 lorsque toutes les activités sont terminées. Pendant ce temps, l'enfant peut jouer librement dans les coins aménagés de la structure.

Les parents viennent au fur et à mesure chercher leurs enfants.

18 h 45 : «Fermeture des portes»



Mélanie, Cathy, Audrey, Somia, Fatima, Adrien

Le centre de Loisirs accueille vos enfants pendant les vacances d'automne, de février, printemps, d'été et tous les mercredis (à partir de 11 h 45 pour les enfants de l'école).

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter :

☎ 05.53.67.99.12

✉ a.d.s.c.s.b.helianthe@wanadoo.fr

Mélissa Blandin
La Présidente,

⇒ **TENNIS**

Date à retenir: Assemblée générale le **vendredi 13 décembre 2013 à 19h** à la salle des fêtes de Bajamont. Nous avons besoin de renouveler le Bureau.

De nouvelles candidatures sont très vivement souhaitées pour prendre le relais de l'équipe dirigeante actuelle. Vous pouvez déjà prendre des contacts avec le secrétariat de la Mairie ou le responsable de la section Mr Monséгур

⇒ **CHORALE POLIFONIA**

Nouvellement installée sur la commune, la chorale POLIFONIA suscite un intérêt grandissant avec plus d'une vingtaine de choristes très motivés et une forte participation de Bajamontais. La chorale accueille tous les amateurs de chant confirmés ou débutants tous les mardis soir (hors vacances scolaires) à 20h30 à la salle polyvalente.

La dynamique chef de chœur, Sylvie THILLE, propose un éventail de chants polyphoniques variés, accessibles et de qualité.

Ce cœur est également accompagné par la jeune et talentueuse pianiste Anne-Rose ALICOT.

Le fruit du travail sera présenté au public, lors de divers concerts.

⇒ **ECOLE DE MUSIQUE :**

L'école de musique et de danse fonctionne sur deux villages : Bajamont et Laroque Tmbaut

Disciplines enseignées : Piano, Orgue, Flûte à Bec, Flûte Traversière, Trompette, Trombone, Tuba, Guitares classique et électrique, Batterie, Solfège et Danse

Inscriptions à Laroque Timbaut, salle de Musique, (Place de la Mairie, face à l'Office du Tourisme), **tous les mardis de 17h à 19h.**

Renseignements : 05.53.96.16.83 ou 06.08.05.69.13

Mail - jc.fond@wanadoo.fr

⇒ **DEFI-SPORT**

La Municipalité en partenariat avec la section tennis a organisé sa traditionnelle fête du sport le 22 juin 2013.

Le samedi matin après le « café d'accueil », randonnée pédestre autour de Bajamont avec une halte à l'Eglise de Serres.

Les participants ont apprécié le parcours proposé par nos experts guides : Colette et Michel.

L'apéritif a été offert à nos « valeureux marcheurs.. Un repas tiré du panier s'est poursuivi dans la convivialité.

⇒ **NUITS D'ÉTÉ DU CONSEIL GENERAL**

Cette année, les Nuits d'été du Conseil Général ont fait escale à Bajamont le jeudi 18 juillet pour une soirée placée sous le signe des Arts de la rue !

La journée fut riche en animations :

- le volet patrimonial l'après-midi a permis la découverte des richesses architecturales et naturelles du canton au travers de parcours et de visites libres ou accompagnées ; le bus des découvertes « entre mythes et réalités' » a rencontré un franc succès
- le volet restauration, a permis un moment convivial grâce au concours des associations locales. Dès 19 h 00, les bénévoles de l'Association des Parents d'élèves, du Comité des Fêtes et de l'Association culturelle ont servi les repas
- le volet artistique : à 21 h 00, la brigade de dépollution compagnie des « Sanglés » et à 22 h, sur la place de la mairie autour de la danse contemporaine avec un bal participatif animé par « Les Kadors »

⇒ HABITAT ++ Energie—Autonomie

Isoler enfin ses combles pour réduire ses factures de chauffage ?

Transformer une baignoire glissante en une douche de plein pied et antidérapante ?

Dès aujourd'hui, et pour 3 ans, des moyens exceptionnels ont été rassemblés en Lot-et-Garonne pour permettre aux propriétaires (sous conditions de ressources) de mieux vivre dans leur logement.

L'opération Habiter ++ permet de profiter de subventions jusqu'à 80% du montant des travaux pour la réalisation de travaux liés à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie et/ou au handicap (douche, suppression des marches, monte-escalier, ...), tout comme la réalisation de travaux permettant de chauffer correctement un logement avec des factures d'énergie plus raisonnables (isolation des combles, isolation des murs, isolation des planchers, fenêtres, ventilation mécanique contrôlée, moyen de chauffage, ...)

L'équipe du PACT H&D 47, est mandatée par le Conseil Général, pour accompagner gratuitement les propriétaires. Il a une mission de conseils, d'un accompagnement dans le choix du projet de travaux et dans la réalisation du dossier de demande de subventions.

⇒ HABITAT : questions juridiques

L'Association Départementale d'Information sur le Logement du Lot et Garonne (ADIL 47), (association loi 1901) a pour mission **d'informer, gratuitement et de manière neutre, le public sur toutes les questions juridiques liées à l'habitat.**

L'ADIL 47, membre du réseau de l'ANIL (Agence Nationale d'Information sur le Logement), dispose d'une équipe de juristes spécialisés en immobilier qui vous informe sur : le droit de la location, les prêts et aides spécifiques en matière d'habitat (accession à la propriété ou rénovation), l'urbanisme, la copropriété, la fiscalité immobilière, l'élaboration de diagnostic financier dans le cadre de projet d'accession à la propriété...

Afin de répondre rapidement aux besoins des habitants, l'ADIL 47 tient à compter de septembre 2013 des permanences sur l'AA (Agglomération d'Agen), *uniquement sur rendez vous pris au préalable auprès de l'ADIL 47*, à :

- Estillac (locaux de l'ancienne communauté de communes de Laplume en Bruilhois) le 1er et 3ème mercredi du mois de 9h30 à 11h30

- Layrac (à la mairie), le 1er et 3ème mercredi du mois de 14h30 à 16h30

- Pont du Casse (à la mairie), le 2ème et 4ème mercredi du mois de 14h30 à 16h30

L'ADIL 47 est également présente aux différentes manifestations organisées dans le Lot et Garonne dans le domaine de l'habitat : journées de la maison neuve, salons de l'habitat,....

ADIL 47 6 bis boulevard Scaliger à AGEN (Espace Scaliger DITL/Conseil Général)

Horaires: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h-Tous les samedis de 9h à 12h

Téléphone: 05 53 67 93 65 - Télécopie: 05 53 87 79 19- Courriel: adil-47@live.fr

⇒ Propriétaires de logements locatifs ?

Vous pouvez bénéficier de subventions majorées pour rénover votre logement !

Lancé ce mois de juillet à l'initiative de l'Agglomération d'Agen, le dispositif de PIG (Programme d'Intérêt Général) à destination des propriétaires bailleurs est entré dans sa première année d'application et concerne 17 communes, dont la votre.

Ce dispositif permet aux propriétaires d'un logement destiné à la location (vacant ou actuellement occupé) de réhabiliter ou d'améliorer le confort de leur logement grâce à des subventions majorées qui vont de 45% à 65% du montant Hors Taxes des travaux. Le PIG permet également d'obtenir des primes pour l'amélioration énergétique du logement, ou pour la sortie de vacance. L'ensemble des aides et dispositifs fiscaux permet un très bon équilibre financier pour les propriétaires et des loyers accessibles pour les locataires.

Plus de 2,2 millions d'euros ont été mobilisés pour cette opération, par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), l'Agglomération d'Agen, les 17 communes concernés, le Conseil régional d'Aquitaine et le Conseil général du Lot-et-Garonne.

Les propriétaires intéressés peuvent se rapprocher de leur mairie ou s'adresser directement aux équipes du **PACT HD 47** (au 05 53 77 35 00 ou info@pact-hd47.com), qui leur apportent **gratuitement** un soutien administratif, technique et constituent avec eux les demandes de financements.

Vie municipale

⇒ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Nouveaux horaires : le jeudi de 16 h 30 à 18 h 45 et le Samedi de 10 h 30 à 12 h (hors vacances scolaires

Dimanche 01 décembre à partir de 15 h, un après-midi « **frissons de Noël** » vous sera proposé en partenariat avec le CCAS de Bajamont. Des lectures « qui font peur » seront faites par les bénévoles, policiers, fantômes, vampires., pour tout public. Un goûter agrémentera ce moment convivial.



Samedi 07 Décembre de 10 h à 12 h, rendez-vous à la bibliothèque de Bajamont pour une rencontre avec la librairie « La Tartinerie » de Sarrant (32). Au programme comment choisir un livre pour ses enfants et bien d'autres découvertes. Cette librairie indépendante, a pour ambition depuis sa création, de proposer des rencontres autour du livre en milieu rural et plusieurs grandes manifestations ont lieu dans ce tout petit village.

Le temps fort de la bibliothèque « **LECTURES AU JARDIN** », s'inscrit dans une action nationale « Lectures Communes » organisé par l'Association des Maires Ruraux de France, **Dimanche 18 mai 2014 à partir de 10 H**, à la salle polyvalente de Bajamont. Cette manifestation a vocation de se dérouler en même temps, dans le maximum de communes rurales, sur des lieux consacrés au livre et à la lecture. Comme à l'accoutumée, diverses animations sont prévues : présence de Stéphane MILLION, éditeur Lot-et-Garonnais installé à Laugnac qui nous présentera son métier et ses parutions, un auteur en conférence Jérôme Attal, qui parlera de ses livres, des lectures par les bénévoles, des spectacles pour enfants et tout public, des ateliers pour tous, une animation musicale, etc etc...

Les informations complètes vous seront communiquées dans le journal de printemps.

⇒ REPAS DES AINES

Nos aînés sont toujours heureux de se rencontrer. L'occasion leur sera donnée encore cette année **Dimanche 26 janvier 2014 à partir de 12 h**, à la salle polyvalente de Bajamont. Vous pouvez vous inscrire déjà auprès du secrétariat de mairie, mais une invitation vous sera envoyée. Comme toujours une animation agrémentera cette journée.



⇒ CCAS - APRES-MIDI DANSANT



Le Centre Communal d'Action Sociale de Bajamont organise un après-midi dansant, **dimanche 23 février 2014** à la salle polyvalente.

Pour une entrée à 10 €, des pâtisseries et une boisson vous seront offertes. L'animation sera assurée par l'orchestre GILBERT, bien connu des danseurs des environs.

Informations générales

⇒ CHANTIER-JEUNES :

Ce projet participatif pour les jeunes de la commune connaît toujours autant de succès.

Cette année, ce sont 18 jeunes de 13 à 16 ans qui ont bénéficié de ce projet citoyen avec alternance de matinées consacrées à des travaux d'utilité communale et les après-midi réservés à des activités de loisirs;

Le fil rouge de la semaine a été l'ouverture et l'entretien d'un chemin communal pédestre;

Une formation sur la prévention routière et les conduites addictives a été organisée le jeudi après-midi.

Elle a été animée par un responsable de la Gendarmerie et une intervenante de l'ANPAA.

Les jeunes intéressés par ce dispositif/ jeunesse peuvent se renseigner auprès du Centre de Loisirs en vue de la prochaine période qui aura lieu début juillet 2014.



⇒ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Si vous rencontrez des problèmes ou difficultés ponctuelles, vous pouvez facilement prendre contact avec le secrétariat de la Mairie ou prendre rendez-vous avec le référent de cette commission.

Nous vous renseignerons sur les démarches ou les soutiens susceptibles d'être mis en place pour vous venir en aide.

⇒ PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) a été créé en 1996. Il est désormais soutenu par l'Agglomération d'Agen. Le PLIE couvre ainsi l'intégralité du territoire de l'Agglomération d'Agen soit 29 communes.

Le rôle de ce dispositif est de **faciliter l'insertion professionnelle** des personnes qui en sont éloignées en construisant, sur la durée, des parcours cohérents et individualisés qui prennent en compte les difficultés multiples qui peuvent freiner le retour à l'emploi. Il s'adresse prioritairement aux **demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle Emploi et/ou bénéficiaires du RSA**.

En vous engageant dans le PLIE, vous bénéficierez de :

- Un accompagnement de proximité renforcé sans limite de durée par un référent unique
- Une aide à l'élaboration d'un projet professionnel
- Une aide à l'accès à la formation et à l'emploi, par le biais de stages, de visites d'entreprises et de mises en relation sur les offres d'emploi
- Une aide individualisée à la recherche d'emploi (méthode, candidatures, offres d'emploi)
- Mise en relation sur les offres d'emploi
- Un suivi jusqu'à l'insertion durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, formation qualifiante).

Vous souhaitez plus de renseignements ou rencontrer un référent PLIE :

Un contact :

Lundi et jeudi toute la journée : Mairie Annexe de Foulayronnes

Tél. 05 53 95.07.06

Mardi et vendredi toute la journée : Mairie de Colayrac st Cirq

Tél.05.53.77.57.50

mercredi toute la journée : AFEC 96 rue lammenais Agen,

Tél.05 53 68 52 65

⇒ COLLECTE DES DECHETS

Suite à quelques incidents (poubelles déposées plusieurs jours avant le ramassage et ensuite éventrées), nous vous rappelons que :

- La collecte des ordures ménagères s'effectue le jeudi. Nous vous prions de bien vouloir déposer vos sacs d'ordures ménagères ou leur conteneur en bord de route **uniquement à partir du jeudi matin**.
- La collecte des déchets à recycler s'effectue le mardi. Nous vous prions de bien vouloir déposer vos **caissettes jaunes à partir du mardi matin**.
- Tous les containers (poubelles ou caissettes) doivent être rentrés après la collecte et ne pas rester en bord de route.
- Les collectes de verre et papier s'effectuent aux points d'apports volontaires de Régadous ou sur la place de la mairie à Saint-Arnaud.

Les déchèteries sont à votre disposition pour les apports des particuliers. Les horaires de celle de Foulayronnes sont du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30, le samedi de 9h à 12h, et de 14h30 à 18h30, le dimanche matin de 9h à 12h, fermées les jours fériés.

Pour tout renseignement supplémentaire : www.agglo-agen.net/les-decheteries-de-l-agglo,278.html

Un tas de déchets a été déposé devant le cimetière, ce genre d'incivilité ne peut être accepté, les personnes ayant ces pratiques s'exposent à des poursuites et à de lourdes amendes. Si vous avez besoin de renseignements au sujet de vos déchets, vous pouvez appeler la mairie ou les services de l'Agglo d'Agen. En agissant ainsi, nous éviterons quelques troubles de voisinages et garderons notre image de commune accueillante à la nature préservée, recherchée par ses habitants et les randonneurs qui la fréquentent



⇒ PLAN COMMUNAL D'URBANISME

- le PLUi à 12 communes, dont Bajamont, est opposable depuis le 12 août 2013 ce qui signifie que les permis sont maintenant étudiés à partir du PLUi et non plus de l'ancien PLU communal,
- toutes les informations sur le PLUi à 12 communes sont consultables sur le site Internet de l'Agglomération d'Agen :
 - les pièces du PLU en format PDF : <http://www.agglo-agen.net/PLU-intercommunal-a-12-communes.html>
 - la cartographie interactive : <https://caagen.geomatika.fr/isigeo.php?m=1>
- pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le service Autorisations d'urbanisme au 05.53.69.21.81 qui s'occupe des renseignements sur les permis ou déclarations de votre commune,
- depuis le 1^{er} janvier, l'Agglomération d'Agen s'est agrandie et elle a lancé le 26 septembre dernier en conseil communautaire la révision du PLUi sur ses 29 communes. Les études devraient commencer début 2014 avec une phase de diagnostic, de projet règlementaire et d'enquête publique.
- les demandes éventuelles de constructibilité doivent être adressées à la mairie qui étudiera, sous le couvert de l'Etat, les demandes lors du projet règlementaire du PLUi à 29 communes.

Coordonnées de la Mairie

Tél : 05 53 95 62 48
Mail : mairiebajamont@wanadoo.fr
Tél urgence : 06 72 43 33 57

Horaires ouverture

Lundi : 13 h 30-17 h 30
Mardi : 13 h 30-17 h 30
Jeudi : 13 h 30-17 h 30
Vendredi : 13 h 30-18 h 30

Manifestations de Novembre 2013 à Avril 2014

Dimanche 01 décembre 15 h	Bibliothèque municipale Et CCAS	Frissons de Noël Lectures et goûter
Samedi 07 Décembre 10 h	Bibliothèque municipale	Librairie « La Tartinerie » Rencontre parents-enfants
Vendredi 10 janvier 18 h 30 Salle polyvalente	Mairie	Voeux
Dimanche 26 janvier 12 h Salle polyvalente	Mairie	Repas des aînés
Vendredi 14 février 20 h 30 Salle polyvalente	Association culturelle	Voisinade du théâtre Ducourneau « Le Quatuor de la Tour des An- ges »
Dimanche 23 février 14 h 30 Salle polyvalente	CCAS	Après-midi dansant Orchestre Gilbert
Vendredi 07 mars 20 h 30 Salle polyvalente	Association culturelle	Wally Chansons aussi courtes que son humour est long
Mardi 29 avril 16 h 30	Ecole	Marché aux fleurs

⇒ ASSOCIATION CULTURELLE : article de Mme Constiaux

La 3^{ème} journée du conte s'est déroulée le 05 Octobre.

- 15 h : une balade contée avec les enfants, agréable moment partagé.
- 20 h 30 : soirée Contes. David Tormena nous a parlé de "Sa grand'mère en vacances" en première partie et Olivier de Robert en deuxième partie nous a régalié de ces histoires venues du fond des plus hautes vallées. Belle journée, dommage pour ceux qui n'étaient pas là !

Dates à retenir

- **Vendredi 14 Février 2014** - Voisinade du Théâtre Ducourneau
"Le Quatuor de la Tour des Anges"

Quatuor humoristique de chansons a capella

Ce quatuor se réunit sur scène pour dépoussiérer les codes du théâtre et de l'art lyrique en donnant une interprétation inattendue de son répertoire qu'il soit funky ou classique, largement humoristique, voire totalement parodique.

Soprano, alto, ténor, baryton pour une mixité des voix au service d'une qualité musicale et d'un lyrisme qui n'excluent nullement et surtout pas l'humour.

Vendredi 7 Mars 2014 - **WALLY**

Des chansons aussi courtes que son humour est long. Il sait comme personne se moquer de l'étrangeté de nos comportements. Prince du calembour. Dans son royaume tout se partage, l'humour et la poésie.

Le royaume démocratique du Wallyland !



La BIBLIOTHEQUE de Bajamont
Et le CCAS
organisent



« FRISSONS DE NOEL »

En présence de l'auteur Emilie KAH

Dimanche 1^{er} Décembre à partir de 14h30

Un goûter clôturera l'après-midi



À la salle polyvalente de
BAJAMONT

Petits et grands, venez frissonner de plaisir :
Lecture d'extraits de romans noirs,
fantastiques et policiers
par les bénévoles de la bibliothèque...



Exposition : « valise POLAR » De la BDP